M. l'Orateur décide que le dit amendement n'est pas dans l'ordre.

Et la question principale étant mise aux voix ;

Ordonné. Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu. Que le bill passe.

Ordonné, Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant : Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant le pilotage, 1873."

Bill intitulé: "Acte pour proroger pour un temps limité certaines dipositions temporaires de l'acte concernant l'admission de l'Île du Prince-Edouard dans la Puissance."

Bill intitulé: " Acte pour exempter les transports des droits de port et de havre,

Aussi le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte pour définir et étendre les pouvoirs de la Société permanente de construction et d'épargnes du Canada-Ouest, et pour autoriser les actionnaires de cette institution à changer le nom de la dite société " auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Anglo Canadienne d'hypothèques et de placements (responsabilité limitée) auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser les corporations et institutions constituées hors des limites du Canada à faire des prêts et des placements de capitaux dans ce pays," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de Lochiel et Hawkesbury et l'Orignal," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chan.bre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: " Acte pour incorporer la banque de Londres et du Canada" avec plusieurs amendements, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi le Sénat a passé le bill intitulé: 4 Acte pour amender l'acte pour incorporer l'association d'assurance sur la vie dite de la Confédération, avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de M. Kirkpatrick, secondée par M. Bowell.

Ordonné, Que le bill du Sénat, intitulé: "Acte pour définir et étendre les pouvoirs de la société permanente de construction et d'Epargnes du Canada Ouest, et pour autoriser les actionnaires de cette institution à changer le nom de la dite société " soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de l'honorable M. Aylmer, secondée par M. Wilkes,

Ordonné, Que le bill du Sénat, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Anglocanadienne d'hypothèques et de placements (responsabilité limitée)," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Walker, secondée par M. Bowell,

Ordonné, Que le bill du Sénat intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser les corporations et institutions constituées hors des limites du Canada, à faire des prêts et des placements de capitaux dans ce pays," soit maintenant lu la première fois.